



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s

- C.E.A.

C.D. DE
CHÂTEAUDUN



LA LIGNE ROUGE A ÉTÉ FRANCHIE

Hier, le 29 octobre 2025, la ligne rouge a été franchie. Lors d'une fouille de cellule opérée par les agents ELSP, un téléphone portable a une nouvelle fois été découvert dans la cellule d'un détenu déjà connu pour ce même fait. Ce détenu avait déjà été trouvé en possession d'un téléphone le 15 septembre 2025, sur lequel figuraient des photos de surveillants pénitentiaires. À ce jour, malgré la gravité de la situation, aucune mesure de transfert urgent n'a été prise à son encontre. **C'est inacceptable !**

Pour ce qui est d'hier, en plus du téléphone portable saisi, il a été retrouvé sur la table de sa cellule une liste contenant les noms et prénoms de surveillants ainsi que leurs affectations précises dans l'établissement : ELSP, UDV, etc. Cette liste est dactylographiée, manifestement issue de l'administration elle-même. Ce n'est certainement pas un hasard, ni un détail anodin. C'est une atteinte gravissime à la sécurité des personnels pénitentiaires. Et ce d'autant plus que plusieurs noms y figurent en rouge, dans un encadré rouge, avec la mention "liste rouge".

Il y a de quoi sérieusement s'inquiéter ! Menaces ciblées ? Contrats ? Dans tous les cas, ce document alimente une anxiété bien légitime de la part du personnel et renforce le caractère extrêmement sensible de cette affaire. De plus, ce détenu, loin d'être intimidé, s'est permis froidement de provoquer un agent lors de sa réintégration en l'appelant par son prénom. Ce détenu, déjà bien connu pour des trafics, notamment liés aux stupéfiants, présente un niveau de dangerosité évident ne correspondant pas au CD de Châteaudun. **Ce détenu n'a plus rien à faire ici. Le SPS-CEA prévient : ce n'est pas une revendication ni une exigence, c'est une nécessité absolue. Il en va de la sécurité des personnels.**

Le **SPS-CEA** alerte : son profil ne relève pas uniquement d'un transfert administratif ordinaire (MOS). Posséder des photos de surveillants et une liste de noms ne doit pas être pris à la légère. N'oublions surtout pas les attaques de la DDPF il y a peu ! Cette situation alarmante appelle une réponse institutionnelle à la hauteur de la gravité des faits.

Le **SPS-CEA** exige que ce détenu soit placé sans délai au quartier d'isolement, au titre de la sécurité des personnels et du maintien du bon ordre de l'établissement.

Le **SPS-CEA** appelle tous les collègues dont le nom figure sur cette liste à déposer plainte sans attendre.

Le **SPS-CEA** attend également des réponses claires : D'où vient cette liste ? Comment un document contenant des informations sensibles sur les agents pénitentiaires a-t-il pu se retrouver dans la cellule d'un détenu connu pour sa dangerosité ? Que signifie cette "liste rouge" ? Quelles mesures sont prises pour garantir la protection des agents et de leurs familles ?

Le **SPS-CEA** exige l'exploitation complète et sérieuse des téléphones retrouvés. Chaque contact, chaque échange, chaque donnée doit être analysé avec toute la rigueur que la situation impose. La sécurité des personnels concernés ainsi que celle de leurs familles est en jeu.

Le **SPS-CEA** rappelle à notre administration que les agents sont encore choqués et meurtris par les véhicules incendiés, les domiciles visés par des tirs d'armes lourdes, les menaces directes contre des personnels. Et qu'aujourd'hui, au CD de Châteaudun, ce sont des noms, des prénoms, des affectations précises retrouvés entre les mains d'un détenu impliqué dans des trafics par drone et de stupéfiants. L'administration doit mesurer toute la gravité de la situation.

Le **SPS-CEA** attend une réaction immédiate et forte de la Direction locale, de la Direction interrégionale et de la DAP. **Quand la sécurité des personnels est menacée, chaque minute compte. L'inaction, dans une institution comme la nôtre, ne serait pas une simple erreur, mais une faute lourde.**

Le 29 octobre 2025, le bureau local.